

Données et nouveaux usages : quelles organisations mettre en place pour tirer le meilleur parti des données afin de mieux servir de nouveaux usages



Jean-Paul ALIBERT

Président de T-Systems France
Administrateur Syntec Numérique
Président du Comité Cyber Sécurité du Syntec Numérique

Pour revenir sur la monétisation des données personnelles...



- ❖ Si c'est gratuit, c'est que c'est vous le Produit... (Ex : le retargeting)
- ❖ La monétisation des données personnelles, un scandale... ou un business délocalisé?
- ❖ Sommes nous protégés en France (IP vs Identité)? Quid des populations fragiles?
- ❖ Et la neutralité du Net?...
- ❖ L'IoT et la vie privée
- ❖ La Cyber Sécurité comme condition du modèle



- ❖ L'enjeu : organiser l'entreprise autour de la data -> être lean, client centric, people centric
- ❖ Le CDO, un vrai-faux sujet ou une dynamique de transformation?
- ❖ La RGPD, une contrainte ou une opportunité de cartographier, classifier, « data-lakiser »?
- ❖ Le DPO, un nouveau gadget de compliance? Le CIO peut (doit) il être aussi CDO et DPO?

Lors du Grand Débat de la Donnée, Emmanuelle Payan, CDO de la Société générale, nous a expliqué que le groupe s'était doté d'un outil permettant à tout salarié de s'assurer à tout moment de la compatibilité de son actions avec le RGPD : il s'agit en quelque sorte de responsabiliser le salarié pour lui permettre d'innover sans risque.

Dans le cadre de ce Grand Débat, Fabrice Otano, CDO du Groupe Accor, nous a pour sa part indiqué que le groupe s'était doté d'un entrepôt de données anonymisées internes, permettant aux salariés d'y accéder et de les traiter, tout en préservant un accès restreint aux informations personnelles identifiantes.



- ❖ Une transformation Produits OU Services vers Solutions qui a débuté il y a dix ans, mais qui a été rattrapée par la technologie
- ❖ La Data au centre de l'écosystème, du design à la supply-chain

Ce sera un des sujets du troisième événement du Grand Débat de la Donnée, le 15 mai, afin de montrer comment la donnée réinvente certains modèles économiques, et impose à certains secteurs de repenser leur chaîne de valeur et de redéfinir leur territoire concurrentiel.

Henri Verdier viendra expliquer, lors du deuxième événement du Grand Débat de la Donnée, le 4 avril, pourquoi l'Etat doit aujourd'hui avoir une approche de plateforme, ouverte sur son environnement, avec des flux de données entrants et sortants, plutôt que délivrant des services dans une approche top-down unilatérale

Pour finir sur le contrôle de la monétisation des données personnelles...



- ❖ L'idée d'un contrôle de l'accès aux données par des organismes de gestion collective, permettant de faire émerger une patrimonialité des données, n'apparaît ni souhaitable ni faisable
- ❖ Problème philosophique : comment autoriser la commercialisation des données personnelles tout en les protégeant au titre des libertés fondamentales comme le prévoit le RGPD ?
Lors du premier Grand Débat de la Donnée, la présidente de la CNIL et le secrétaire d'Etat chargé du Numérique ont rappelé que le cadre européen s'opposait à ce que des données personnelles puissent être cédées à des tiers
- ❖ Difficile de décider à qui appartiennent les données «cédées ».
- ❖ Comment obtenir et contrôler l'utilisation de ces données en fonction de l'usage?
- ❖ Comment valoriser une donnée en fonction du contexte de son utilisation?
- ❖ En bref, nous pourrions pousser nos clients à nous faire construire des usines à gaz, mais nous ne serions pas de bon conseil...